



Manipulation du marché et escalade de la dette publique grecque

Par [Bruno Adrie](#)

Mondialisation.ca, 28 juillet 2015

[Le blog de Bruno Adrie](#)

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Économie](#)

Origine de la dette grecque

Dans une note rédigée par Michel Husson et accessible sur la page du « Collectif pour un audit citoyen de la dette publique », on apprend que la dette publique grecque est passée de 2,2 milliards d'euros en 1970 à 317,2 milliards en 2014, qu'à prix constants, elle a été multipliée par 21 mais qu'il est nécessaire, si on veut entrer dans une perception plus exacte du phénomène, de s'intéresser au ratio dette/PIB qui donne une meilleure idée du niveau d'endettement d'un État. Or ce ratio dette/PIB a subi des variations qui s'expliquent et qui expliquent pourquoi la Grèce était déjà en mauvaise posture avant même qu'éclate de la crise.

Pendant les années 70, le ratio dette/PIB est resté faible. Il est passé de 17,1 % à 20,8 % (+3,7 points). De 1980 à 1993, il a augmenté rapidement, passant de 20,8 % à 91,2 % (+70,4 points). De 1993 à 2007 il s'est stabilisé, passant de 91,2 % à 103,1 % (+11,9 points) puis, de 2007 à 2014, lors d'une nouvelle flambée, il est passé de 103,1 % à 175,4 % (+72,3 points). Le 2 juillet dernier, le FMI a annoncé que ce ratio atteindra 200% si, dans les deux prochaines années, on n'accorde pas au pays un délai de grâce et de sérieuses décotes ([Le Figaro](#) citant un [rapport du FMI](#)).

A la veille de la crise, la dette grecque équivalait à 100% du PIB.

Et ce pour deux raisons, nous explique Michel Husson : d'abord, les intérêts imposés par les prêteurs à partir des années 80, des intérêts que l'économiste qualifie d'extravagants; ensuite, une baisse des recettes fiscales à partir de 2001 qui n'a pas permis à l'État de faire face à ses dépenses.

Des taux d'intérêts extravagants.

Pratiquer des taux d'intérêts excessifs est évidemment nuisible pour une économie, surtout quand ils dépassent le taux de croissance du PIB. Or, les taux d'intérêts, qui étaient inférieurs au taux de croissance du PIB dans les années 70, ont fini par le dépasser, et largement, entre 1988 et 2000, « atteignant même des niveaux extrêmement élevés par comparaison avec le même indicateur pour la dette française » (Michel Husson). La note conclut sur ce sujet, que « si le taux d'intérêt sur la dette grecque n'avait pas dérapé entre 1988 et 2000, le ratio dette/PIB aurait été en 2007 de 64,4 % au lieu de 103,1 %, soit une différence de 38,7 points de PIB. » En clair, les intérêts de la dette, c'est-à-dire la rente des prêteurs qui ne paient pas ou peu d'impôts, est la première raison de l'affaiblissement de la

Grèce avant la crise. Presque 40% de points de PIB, quel banquet !

Des recettes fiscales insuffisantes.

Le second facteur qui a conduit à accroître le rapport dette/PIB est la baisse des recettes fiscales. La note fait observer que pendant la période précédant l'entrée dans l'euro, et compte-tenu de la volonté de respecter les critères de Maastricht, le montant des recettes fiscales a connu une forte augmentation. Mais une fois la Grèce admise, une série de cadeaux fiscaux ont été faits aux classes dominantes : réduction des droits de succession, diminution de moitié des taux d'imposition sur le revenu et décret de trois lois d'amnistie fiscale pour les fraudeurs, le tout entraînant une baisse des recettes fiscales capables de mettre l'État en mauvaise posture. Michel Husson conclut que « si les recettes fiscales n'avaient pas baissé à partir de 2000, la dette publique grecque aurait représenté 86,2 % du PIB au lieu de 103,1 %, soit un écart de 16,9 points de PIB. » Encore une fois, ce sont les riches qui sont en cause puisqu'ils ne paient pas ou pas assez.

Conclusion de Michel Husson

Michel Husson achève sa démonstration comme suit : « La dette grecque n'aurait représenté que 45,3 % du PIB au lieu de 103,1 %, soit un écart de 57,8 % du PIB qui se décompose en un effet intérêt (40,9 points) et un effet recettes (16,9 points). » Traduisons : Si on n'avait pas autorisé l'internationale des riches à réclamer des intérêts « extravagants » et si les classes dominantes locales avaient été soumises à un impôt plus juste, alors la Grèce aurait économisé 60 points de PIB. Economisant ces soixante points, elle n'aurait pas affolé les investisseurs internationaux qui auraient continué de lui prêter de l'argent. Personne n'aurait tiré la sonnette d'alarme, donc pas de Troïka, pas de paquets de réformes entraînant une baisse de 25% du PIB puis, ce qui est plus grave, une baisse de 33% du ratio dette/PIB. Il n'y aurait pas eu de chômage de masse (25% de la population active, 50% des jeunes), pas d'augmentation du taux de suicides, 800000 employés du secteur privé n'auraient pas eu à attendre entre 1 et 18 mois avant de toucher leur salaire (Martalis) et les policiers n'auraient pas été tentés de reprendre leur tradition répressive sur la place Syntagma pendant la nuit du 15 au 16 juillet.

Le public n'est pas informé

Mais les médias dominants n'expliquent pas cela au public. Au lieu de le faire, au lieu de faire le métier qu'ils prétendent exercer, les journalistes appointés par les puissances d'argent affirment qu'en Grèce, il y a trop de fonctionnaires, que les Grecs ont trop festoyé ces dernières années, et que, malgré les réformes (la fête est finie), la Grèce est restée un puits sans fonds. Et tout le monde le répète, tout le monde le chante, sans savoir qu'en 2001, les fonctionnaires représentaient seulement 7% de l'emploi en Grèce (8% en 2014) contre 11% en Allemagne et 23% en France ; que sur les 207 milliards d'euros « prêtés » entre 2010 et 2014, 14,7 milliards seulement sont allés « enrichir » les caisses de l'Etat, le reste étant allé gonfler directement les poches élastiques et bien cousues des créanciers. Tout ceci sans compter que la Grèce va payer, jusqu'en 2054, des intérêts sur des sommes qu'elle n'a jamais touchées. Mais tout le monde dit qu'il faut aller plus loin dans les « réformes ».

Que des hommes politiques ne veuillent pas prendre connaissance de cette réalité, on peut le comprendre. Ils sont trop occupés à des rencontres, dîners, discussions, cocktails, tables-rondes et autres conciliabules dont on ne sait rien mais où se révèle la vraie nature de leur fonction - celle qui se cache derrière la fonction officielle - puisque qu'ils ne sont que des

commis voyageurs travaillant pour le compte d'une caste que Georges Bernanos appelait « la crapule des palaces et des wagons-lits. »

Que des journalistes ne veuillent rien entendre parce que leur temps de cervelle disponible est exclusivement destiné aux litanies et récitations de la doxa néolibérale, on ne peut que le comprendre aussi. On les a vus et entendus dans [Les nouveaux chiens de garde](#) de Balbastre et Kergoat, ou dans le premier épisode de [Les ânes ont soif](#) du documentariste enragé et pince-sans-rire Pierre Carles. On sait qu'ils s'en fichent, qu'ils préfèrent l'entre-soi des émissions de « débats » et d'actualités et les dîners du Siècle où ils vont recevoir les ordres de ceux qui les tiennent en laisse et qui leur ont appris à donner la patte et à ne pas baver sur la moquette.

Mais ce qui est incompréhensible, c'est qu'un Schaüble, qui connaît forcément la vérité et qui aime que les coupables paient leurs dettes, n'étrangle pas les banquiers et les investisseurs qui ont profité des taux « extravagants » ou bien les membres de la Troïka qui ont fait plonger le pays dans une crise économique profonde. Pourquoi donc ? Parce qu'ils sont loin ? Parce qu'ils le tiennent ? Ou parce qu'il est du club ?

Herr Schaüble, quand nous vous regardons, que voyons-nous ? Un honnête politicien ? Non. Un gestionnaire sérieux ? Non. Un patriote allemand ? Non plus. Nous voyons juste l'exécutant d'un agenda non publié mais que nous devinons, ne serait-ce qu'en partie, nous, les méfiants qui avons compris que la politique est le mensonge devenu art et que vos maîtres, les Crassus d'aujourd'hui, ne s'arrêteront que lorsqu'ils tomberont morts d'avoir trop bouffé le monde.

Nous attendons ce moment avec impatience.

Bruno Adrie

Sources :

Michel Husson, « [Grèce : les vraies causes de la dette publique : Contribution à l'audit de la dette grecque](#) », CAC, 11 Février 2015

[Grèce : petit guide contre les bobards médiatiques](#), CAC, 2015

Sotiris Martalis, « [De l'adoption de l'accord au remaniement gouvernemental](#) », CADTM, 20 juillet 2015

Photographie : Buste de Marcus Licinius Crassus, l'homme le plus riche de Rome

La source originale de cet article est [Le blog de Bruno Adrie](#)

Copyright © [Bruno Adrie](#), [Le blog de Bruno Adrie](#), 2015

Articles Par : **Bruno Adrie**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca